

STRUB Monafix Tarsol

Dissolvant pour bitume et asphalte, 4.84 % COV

Art.-No. 30151

Description

STRUB Monafix Tarsol est un puissant dissolvant de bitume et d'asphalte sous forme de gel avec un temps d'action court et de très bonnes propriétés d'adhérence. Les salissures tenaces sont dissoutes et émulsionnées; la saleté des routes est encapsulée. Les salissures peuvent ensuite être légèrement rincées avec un jet d'eau puissant.

L'action de STRUB Monafix Tarsol:

1ère phase : dissolution, émulsification et encapsulation de la pollution

2ème phase : élimination des impuretés détachées avec un jet d'eau puissant. C'est terminé!

Application

Moteurs, châssis, machines de chantier, grues, etc.

Élimine les taches de goudron et de bitume, la graisse, la cire, la saleté des routes, etc. Vaporiser le produit **non dilué** à l'aide d'un pistolet à faible nébulisation ou d'un appareil à pression et laisser agir pendant environ 5 minutes. Rincer ensuite soigneusement les pièces traitées avec un jet d'eau puissant.

Données techniques

visuel	jaunâtre
visuel	clair
g/ml	environ 0,860
%	< 3
	visuel g/ml

Transport

ADR/SDR pas de marchandises dangereuses

Élimination

LVA VeVA / EAK : 14 06 03

Les informations contenues dans cette fiche technique sont basées sur les connaissances générales et les possibilités d'utilisation. Strub + Cie SA décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation non conforme des produits. Les tolérances de mesure et de production usuelles dans la branche s'appliquent aux données caractéristiques indiquées. De manière générale, aucune obligation légale ne peut être déduite de ces données. Nos produits font l'objet d'un développement constant. C'est pourquoi Strub + Cie SA se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis toutes les données techniques contenues dans cette fiche technique.

STRUB + Co. AG Mühlemattstrasse 5 phone +41 62 785 22 22 strub@strub-lube.ch
Swiss Tribology CH-6260 Reiden fax +41 62 785 22 33 www.strub-lube.ch

ISO 9001|14001, version 2 : 06.01.2023 / DTA 1 / 1